

Règlement ministériel du 16 septembre 2026 concernant la réglementation temporaire de la circulation sur le CR356 et le CR353 entre Weiler et Ermsdorf à l'occasion d'une manifestation

La Ministre de la Mobilité
et des Travaux publics,

Vu la loi modifiée du 14 février 1955 concernant la réglementation de la circulation sur toutes les voies publiques ;

Considérant qu'à l'occasion de l'épreuve sportive « SKODA Tour de Luxembourg 2026 », il y a lieu de réglementer la circulation sur le CR356 et le CR353 entre Weiler et Ermsdorf ;

Vu l'article 100 de l'arrêté grand-ducal modifié du 23 novembre 1955 portant règlement de la circulation sur toutes les voies publiques ;

Arrête :

Art. 1^{er}. Pendant le déroulement de la manifestation, l'accès aux voies publiques citées ci-dessous est interdit aux conducteurs de véhicules et d'animaux, auxquels ces voies sont uniquement accessibles par la direction opposée :

- le CR356 en provenance de Gilsdorf et en direction d'Ermsdorf (CR356 PR1,00+520 - CR356 PR5,00+020) ;
- le CR353 en provenance de Weiler et en direction de Bastendorf (CR353 PR8,00+100 - CR353 PR2,00+300).

Cette interdiction est indiquée par le signal C, 1a.

Une déviation est mise en place.

Art. 2. Les infractions aux dispositions du présent règlement sont punies conformément à l'article 7 de la loi modifiée du 14 février 1955 concernant la réglementation de la circulation sur toutes les voies publiques.

Art. 3. Le présent règlement prend effet le 20 septembre 2026 et reste en vigueur jusqu'à la fin de la manifestation.

Luxembourg, le 16 septembre 2026
La Ministre de la Mobilité
et des Travaux publics

(s.) Yuriko Backes